



Crèche réformée Fribourg

Chemin des Bains 2 | 1700 Fribourg
Tél. 026 322 28 44 | Fax 026 322 28 41
www.creche-reformee.ch
contact@creche-reformee.ch
CCP 17-3116-6

Historique : La crèche réformée a été fondée en 1897 par la « commission des pauvres » de la paroisse réformée. Initialement située près du pont du milieu, en basse ville, elle se vit octroyer par la ville de Fribourg un terrain au Chemin des Bains en 1950, sur lequel fut construit le bâtiment actuel, inauguré en 1952. La crèche fut tenue essentiellement par des diaconesses durant la première moitié de son existence. Depuis 1961, elle est gérée par du personnel spécialisé. Le bâtiment a été entièrement rénové en 1989. Depuis 1999, l'institution est gérée par l'Association de la Crèche réformée. Elle est soutenue financièrement par la Ville et la Paroisse réformée de Fribourg.

Situation : La crèche est une grande maison entourée d'un jardin située dans le quartier de la Neuveville, en vieille ville de Fribourg.

Concept pédagogique et buts : Le point central du concept pédagogique est la répartition en groupes d'âges mélangés. Ceci favorise la socialisation et l'apprentissage de l'autonomie.

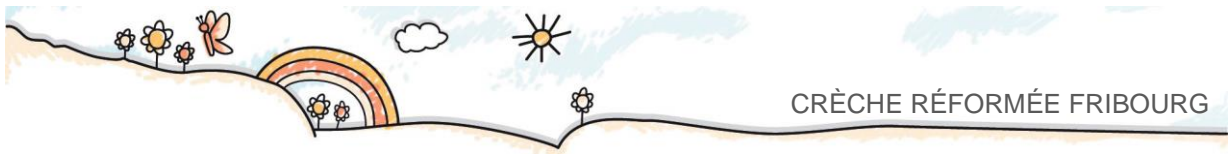
Personnel : La directrice de la crèche est entourée de sept éducatrices diplômées à temps partiel, de trois assistantes socio-éducatives travaillent à 100%, de deux à quatre ASE en formation, de quatre stagiaires et de femmes de ménage.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 07.00 à 18.15. La crèche ferme pendant quatre semaines en été et une semaine entre Noël et Nouvel An.

Conditions d'admission : Les enfants sont admis dans l'ordre d'inscription sur la liste d'attente centralisée de la ville de Fribourg. Les enfants habitant Fribourg, ainsi que ceux dont un frère ou une sœur fréquente la crèche ont la priorité. La fréquentation minimale est de trois demi-jours par semaine.

Tarif: Le tarif de la Crèche est fixé par la ville de Fribourg en concertation avec la fédération des crèches fribourgeoises en fonction du revenu annuel brut des parents.





Rapport du président

Au cours de l'exercice sous revue, le Comité de l'Association a tenu un total de sept réunions ordinaires et une réunion extraordinaire. Lors des séances ordinaires, il a abordé divers sujets et questions, principalement en ce qui concerne le fonctionnement, l'infrastructure et les finances.

Dans ce contexte, il convient pour une fois de mettre l'accent sur ce dernier point. Ainsi le Comité s'est senti contraint de demander à la Ville de Fribourg une subvention complémentaire à cinq chiffres afin de compenser le déficit enregistré en 2017. Cela s'explique, d'une part, par l'effondrement des contributions parentales et, d'autre part, par l'augmentation des coûts du personnel. Le fait est que ces deux facteurs ne peuvent pratiquement pas être influencés, car ils sont déterminés par le revenu ou les exigences des autorités.

La séance extraordinaire a été consacrée au développement futur de la crèche et s'inscrit dans la continuité du processus lancé l'année dernière. L'accent a été mis ici sur l'élaboration de principes importants. Il s'agit notamment de l'enquête auprès des parents, dont les résultats ont été présentés dans le dernier rapport, de l'élaboration de variantes possibles pour la future structure du groupe, de l'enregistrement des tendances pertinentes et du cadre réglementaire.

En ce qui concerne les conditions cadre mentionnées ci-dessus, il est frappant de constater à quel point elles se resserrent. Le poids et l'influence du secteur public ne cessent de croître. En contrepartie, la marge de manœuvre des associations responsables s'amenuise. Si cette tendance à l'accroissement de l'État se poursuit, il faudra discuter ouvertement de la question de savoir s'il ne serait pas plus cohérent et, dans un certain sens, plus honnête de placer les crèches et les établissements préscolaires entièrement sous le contrôle du secteur public.

Enfin, je tiens à exprimer mes sincères remerciements à l'équipe de la crèche pour son travail professionnel et très responsable. Je voudrais également remercier mes collègues du Comité pour leur coopération fructueuse et collégiale, ainsi que toutes les personnes et les institutions, en particulier la ville de Fribourg, la Paroisse réformée et la Loterie Romande, qui nous ont apporté leur soutien tant financier qu'au plan intellectuel durant l'année 2018.

Thomas Zwald, Président





Frustration et tolérance chez les jeunes enfants

La frustration est une réaction émotionnelle qui se produit lorsque quelque chose ne va pas bien ou lorsqu'un espoir ou un souhait n'est pas réalisé.

La frustration est l'expérience d'une renonciation involontaire à une attente ou à un souhait.

La frustration est un sentiment de déception et d'impuissance.

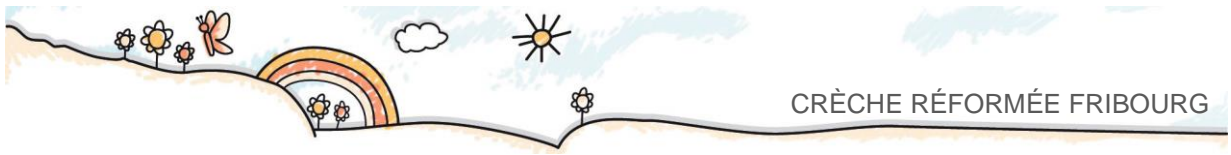
Les enfants nous montrent de différentes manières qu'ils sont mécontents. Parfois, ils crient, boude, frappent ou se jettent par terre. En tant qu'éducatrices, nous n'aimons pas ces comportements et nous nous demandons comment réagir. Il se peut que l'enfant pleure parce qu'il n'accepte pas un refus de notre part. Mais changer d'avis afin que l'enfant cesse de pleurer n'est pas la solution. Comme adultes, nous devons poser des limites claires et être convaincus de ce que nous disons. Si tel n'est pas le cas, l'enfant le remarque immédiatement et sait qu'il lui suffit de pleurnicher pour transformer notre refus en acceptation. Mais cela a un effet dévastateur sur l'enfant. Il apprend qu'il a du succès avec son attitude de confrontation et de défi. Il est clair que ce n'est pas à nous, les adultes de gérer la frustration de l'enfant, mais bien à l'enfant lui-même. Premièrement, cela exige une attitude fondamentale voulant que les conflits puissent être résolus sans violence et deuxièmement, une compréhension sans jugement de la manière dont la colère se manifeste. Tous les sentiments, même négatifs comme la colère et la rage, sont justifiés. Mais la forme sous laquelle ils sont exprimés doit être civilisée et juste. Cela doit et peut s'apprendre.

Ce qui est important ici, c'est la tolérance à la frustration. C'est la capacité de faire face aux déceptions. Elle appartient au domaine de l'intelligence émotionnelle, avec d'autres compétences telles que la capacité relationnelle et de gestion des conflits ou encore l'empathie. L'intelligence émotionnelle signifie que l'on peut percevoir ses sentiments sans être submergé par eux. Et que l'on peut aussi reconnaître et respecter les sentiments des autres.

Cependant, un tout-petit n'a pas encore acquis cette capacité de façon stable (un enfant d'âge scolaire devrait avoir développé ces capacités de façon relativement stable). Il y a de la frustration à chaque instant : Ne saute pas dans la flaque avec ta robe blanche, ne tire pas les cheveux, ne jette pas la terre, mets ta veste, ne vide pas les étagères... une liste sans fin.

Bien sûr, l'enfant veut faire toutes ces choses. Qui pourrait lui en vouloir ? Mais la solution n'est pas que de les tolérer. Parfois, cela semble être la solution de facilité, parce que nous n'avons tout simplement





pas la force de supporter une dispute. Dans l'esprit de l'enfant, cependant, une telle attitude n'a pas de sens. L'enfant doit donc aussi apprendre que tout ne fonctionne pas toujours comme il le voudrait. Car l'enfant apprend aussi, quand on lui dit qu'on ne veut pas quelque chose, qu'on peut se mettre en colère l'un contre l'autre et qu'il peut se trouver stupide, mais que la relation ne se brisera pas pour autant.

Ne pas lâcher, mais au contraire tenir son « non » est très important. Un enfant a besoin des deux : oui et non !

Et il a besoin d'expérimenter que nous nous permettons de lui dire non et, très important, que nous nous y tenons. Et qu'un "non" ne signifie pas que nous nous détournons, mais que nous sommes là pour assumer les conséquences du "non". Il ne s'agit pas de sévérité et d'exigence d'obéissance, mais de créer un cadre pour les enfants.

Texte des responsables de groupes : Nicole Pellet, Nicole Zurkinden, Ludivine Sonney, Claudine Klaus et de l'apprentie en 3ème année : Elena Hess

Sources :

<https://ichbinmutter.com/erziehung/erziehung-von-kleinkindern-und-kindern/emotionale-erziehung/kinder-mit-geringer-frustrationstoleranz-so-kannst-du-helfen/>

<https://de.unionpedia.org/c/Frustration/vs/Frustrationstoleranz>

<https://www.fritzundfraenzi.ch/erziehung/elternbildung/wie-man-mit-kinder-frust-aushalten>

<http://www.terrorpueppi.de/2018/03/frustrationstoleranz-impulskontrolle-kinder.html>





La crèche et ses enfants

Occupation

	2016	2018	Différence
Enfants inscrits	69	68	- 1
Journées d'enfants	6'565	6860	+ 295
Journées d'exploitation	226	226	-
Occupation moyenne *	28.38	30.46	+ 2.08

* Jours effectifs

Enfants selon leur domicile

	2016	2018	Différence
Fribourg	67	67	-
Villars-sur-Glâne	2	1	- 1
Autres communes	-	-	-

Départs

	Entrée à l'école enfantine	Déménagement des parents	Autres motifs	Total
2016	21	5	-	26
2018	20	6	-	26

Liste d'attente

La demande de places est grande, il manque en particulier des places pour les enfants de moins de deux ans. En règle générale, celles-ci sont réservées prioritairement aux frères et sœurs d'enfants déjà inscrits sur la liste d'attente centralisée des crèches subventionnées par la ville de Fribourg gérée par la fédération des crèches fribourgeoises.



Evolution de la fréquentation et des coûts depuis 1993

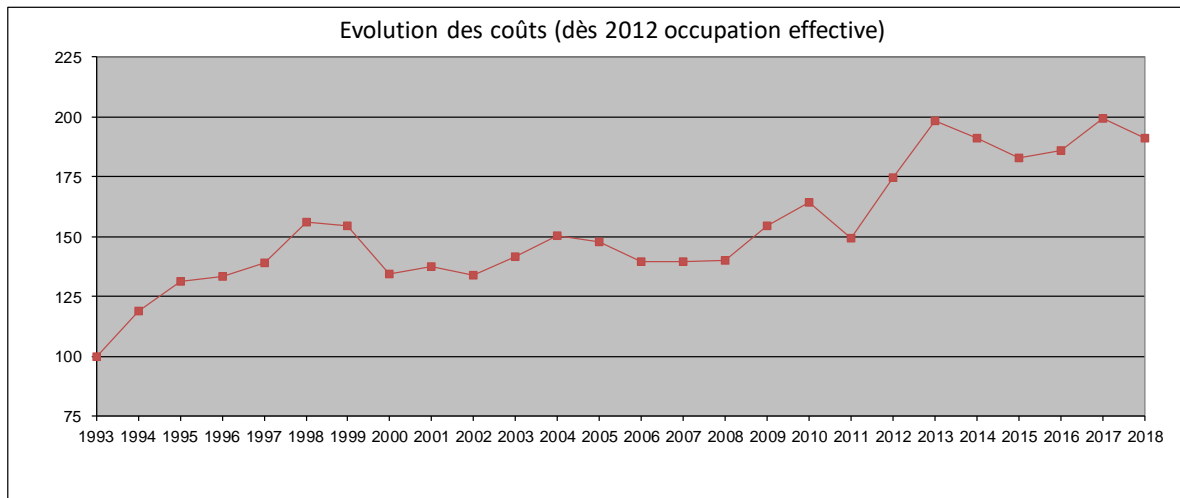
Evolution de la fréquentation et des coûts depuis 1993

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Enfants inscrits							55	64	64	68	68	65
Jours ouvrables	226	227	226	231	227	231	232	232	226	225	225	227
Journées inscrites	6 330	5 918	5 789	5 697	5 870	5 702	5 583	6 318	6 257	6 424	6 268	6 340
Fréquentation moyenne	28,01	26,07	25,62	24,66	25,86	24,68	24,06	27,23	27,69	28,55	27,86	27,93
Coût de la journée	72,03	85,63	94,70	96,20	100,20	112,30	111,30	96,92	98,83	96,44	101,98	108,37
Evolution	100	118,88	131,47	133,56	139,11	155,91	154,52	134,56	137,21	133,89	141,58	150,45

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Enfants inscrits	70	69	71	83	71	71	74	76	71	72	69	71
Jours ouvrables	227	225	226	228,5	227,5	227,5	234	234,5	236	235	231	226
Journées inscrites	6 648	6 734	6 606	6829,5	6720,5	6730	7218	8092,5	7217,5	7527,5	6492	6795
Fréquentation moyenne*	29,29	29,93	29,23	29,89	29,54	29,58	30,85	29,30	25,95	26,63	29,62	29,6
Coût de la journée	106,44	100,61	100,47	100,92	111,29	118,29	107,70	125,79	142,63	137,53	131,69	133,95
Evolution	147,77	139,68	139,48	140,11	154,51	164,22	149,52	174,64	198,02	190,93	182,83	185,96

* dès 2012 occupation effective

	2017	2018
Enfants inscrits	68	68
Jours ouvrables	226	226
Journées inscrites	6565	6860
Fréquentation moyenne*	28,38	30,46
Coût de la journée	143,63	137,77
Evolution	199,40	191,27



Avec le soutien de la





La crèche et son personnel

Etat au 31.12.2018

Direction: Silvia Ackermann 80%

Groupe Tournesols

Educatrices : Ludivine Sonney 60%
Emmanuelle Zimmerli 40%
Nadine Lambert 30%
Daniela Mülhauser 30%
Stagiaire: Melanie Waeber 100%

Groupe Papillons

Educatrices: Nicole Zurkinden 100%
Jacqueline Wohlhauser 40%
Claudie Klaus 20%
Apprentie: Elena Hess 80%
Stagiaire Lana Schafer 100%

Groupe Arc-en-ciel

Educatrices : Nicole Pellet 100%
Brigitte Mooser 40%
Apprentie: Ramona Vonlanthen 60%
Stagiaire Julia Neuhaus 100%

Educatrice itinérante

Claudine Klaus 10%
(y.c. rempl. Directrice)
Angelika Jungo 100%
Veronika Schmutz 40%
Stagiaire: Chad Terretaz 100%

Employée de maison

Mireisy Zambrano Pérez 40%
Veronika Schmutz 20%

Départs

Après plusieurs années de travail, Mme Laurence Eicher nous a quitté en juillet (15 ans) et Mme Nathalie Buchs (8 ans) en mai pour changer sa carrière.

Nous les remercions du fond du cœur et leur souhaitons le meilleur pour leur avenir professionnel.

Remplacements

Afin de renforcer l'équipe et de remplacer Mme Juliana Grossrieder Cottier pour son congé de maternité et pour couvrir d'autres remplacements et absences, nous avons engagé Mme Angelika Jungo, FaBe et Mme Doris Lauper d'août 2018 à août 2019.

Un grand merci aussi aux autres professeurs pour leur flexibilité.

Apprentissage

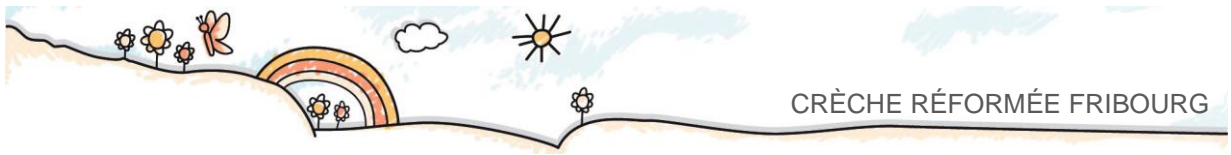
Cet été, deux apprenties ont terminé avec succès leur formation d'assistante socio-éducative. Mme Melinda Krieg a achevé sa formation en réussissant le meilleur examen pratique dans le domaine de la petite enfance dans le canton de Fribourg. M. Samuel Althaus a terminé sa seconde formation en trois ans.

Nous leur souhaitons à tous deux plein succès et beaucoup de joie dans leur future carrière.

Formation continue

Les éducatrices ont suivi divers cours de formation continue, à raison de 3 jours pour les personnes employées à plein-temps, et en fonction de leur taux d'activité, entre un et deux jours pour les autres.





Comptes d'exploitation

du 1er janvier au 31 décembre 2018

COMPTE DE PROFITS ET PERTES	2018 CHF	2017 CHF
Produits résultant de prestations	322'018.32	311'884.80
Subventions	611'778.20	671'500.60
Loterie Romande	13'200.00	13'200.00
Dons	174.30	740.00
Total produits	947'170.82	997'325.40
Charges du personnel	-757'719.10	-726'790.30
Charges marchandises	-100'948.81	-96'975.25
Loyers	-73'200.00	-73'200.00
Entretien et réparations	-3'993.70	-12'856.90
Matériel pédagogique	-6'509.44	-7'879.75
Assurances d'entreprise	-1'966.30	-1'779.20
Electricité, gaz, mazout, eau	-5'597.60	-5'952.05
Frais d'administration	-7'256.35	-6'299.50
Téléphone, fax, ports	-1'855.65	-2'449.55
Frais d'informatique	-1'911.25	-345.15
Publicité, dons, cotisations	-5'793.70	-5'433.50
Total charges	-966'751.90	-939'961.15
Perte/Bénéfice opérationnel(le) avant résultat financier	-19'581.08	57'364.25
Charges financières	-468.40	-583.14
Perte / Bénéfice d'exploitation	-20'049.48	56'781.11
Produits extraordinaires	20'949.50	-
BENEFICE DE L'EXERCICE	900.02	56'781.11



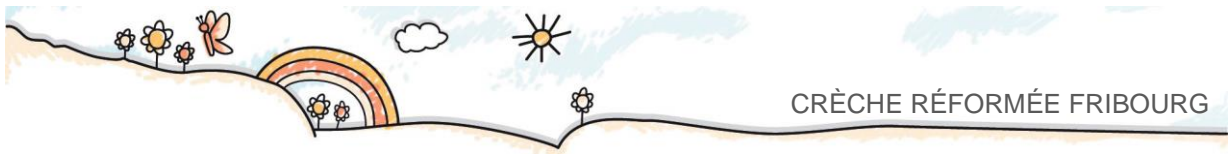


Bilan

Année comptable 2018

BILAN AU	31.12.2018	31.12.2017
	CHF	CHF
A C T I F		
Actifs circulants		
Liquidités		
Caisse	205.15	182.20
Poste, Banque	118'636.62	119'702.15
Créances résultant de prestations	7'062.50	-
Actifs transitoires	25'989.65	23'674.60
<hr/>		
TOTAL DE L'ACTIF	151'893.92	143'558.95
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
P A S S I F		
Passifs transitoires	40'220.35	32'785.40
Eglise réformée	100'000.00	100'000.00
Capital de l'Association		
Capital de l'Association	10'773.55	-46'007.56
Bénéfice de l'exercice	900.02	56'781.11
<hr/>		
TOTAL DU PASSIF	151'893.92	143'558.95
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>





ante treuhand ag

Rapport de la fiduciaire
à l'Assemblée générale de
L'Association de la Crèche Réformée, 1700 Fribourg

En notre qualité de fiduciaire de votre association, nous avons établi avec la caissière les comptes annuels (bilan et compte de profits et pertes) de **L'Association de la Crèche Réformée, 1700 Fribourg** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

En tant que fiduciaire de l'Association de la Crèche réformée de Fribourg nous confirmons que les principes de la délimitation périodique et du rattachement des charges aux produits ainsi que les règles d'évaluation appliquées dans les comptes présentés correspondent aux années précédentes.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Düdingen, le 13 mars 2019


ante treuhand ag

Elmar Schärli
Expert-comptable diplômé

Annexes:
Comptes annuels
- bilan
- compte de profits et pertes





Procès-verbal

Assemblée générale ordinaire de l'Association de la Crèche réformée du 30 mai 2018

Présents

Paul-Abert Nobs, Thomas Zwald, Franziska Eckmann Haymoz, Silvia Ackermann, Julie Eichenberger, Michèle Giannotti, Claudine Klaus, Brigitte Mooser, Daniela Mühlhauser, Laurence Eicher, Nicole Pellet, Samuel Althaus, Jacqueline Wohlhauser, Jean-Pierre Zimmermann, Nicole Zurkinden, Nadine Lambert, Elena Hess, Christine Schöpfer, Melinda Krieg, Ludivine Sonney, Juliana Cottier, Emmanuelle Zimmerli, Ramona Vonlanthen, Veronika Schmutz, Malika Aebischer, Lena Burri

Excusés

Hedwig Schneider, Hedwig Schnewly, David Queloz, Daler Spital

Procès-verbal

Franziska Eckmann Haymoz, Secrétaire

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 juin 2017
2. Comptes 2017 et rapport de l'organe de révision
3. Rapport annuel 2017
4. Divers

1. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 juin 2017

Le procès-verbal est approuvé avec remerciements à son auteure.

2. Comptes 2017 et rapport de l'organe de révision

La crèche a fait l'an dernier un bénéfice de plus de 56'781.- francs.

Les comptes et le rapport de l'organe de révision sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée au comité. Des remerciements sont adressés à la caissière, Michèle Giannotti.

3. Rapport annuel 2017

Le rapport comprend les activités de l'année dernière ainsi que les résultats de l'enquête auprès des parents, qui ont été présentés par Franziska Eckmann. L'offre de la crèche est très appréciée par les parents et surtout le travail des éducatrices est jugé très bon. Des suggestions d'amélioration ont été faites, par exemple, dans le domaine de la nourriture biologique.

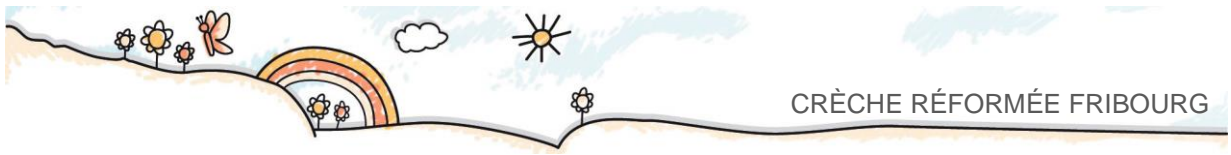
Le rapport annuel est approuvé à l'unanimité.

4. Varia

Brigitte Mooser, employée et éducatrice de longue date, remercie le comité pour le cadre de travail stable et très agréable.

Thomas Zwald, pour sa part, remercie tous les employés pour leur engagement et leur bon travail et les invite au repas annuel du personnel et du comité.





Événements de l'année 2018

Janvier / février	Sortie en luge des groupes
30 mai	AG de l'association de la crèche réformée. Suivie du repas annuel du personnel et du comité
16 juin	Brunch
En juin	Excursion des groupes pour prendre congé des enfants quittant la crèche.
30 octobre	Soirée de parents du groupe Papillons
21 novembre	Soirée de parents du groupe Arc-en-ciel
22 novembre	Soirée de parents du groupe Tournesols
06 décembre	Visite de Saint-Nicolas et du Père Fouettard avec goûter de Saint-Nicolas.

Composition du comité

Etat au 31.12.2018

Thomas Zwald, Président (Fribourg)
Paul-Albert Nobs, Vice-Président, Représentant de la Paroisse réformée (Corminboeuf)
Franziska Eckmann Haymoz, Secrétaire (Fribourg)
Michèle Giannotti, Caissière (Belfaux)
Julie Eichenberger, Membre (Fribourg)
Silvia Ackermann, Directrice de la crèche (Gümmenen)
Juliana Cottier Grossrieder, Représentante du personnel (Charmey)

